

Schweizerischer Städteverband  
Union des villes suisses  
Unione delle città svizzere



# Rapport annuel 2023



**Éditeur**

Union des villes suisses UVS  
Monbijoustrasse 8, case postale, 3001 Berne  
Téléphone 031 356 32 32  
twitter: @uniondesvilles  
info@staedteverband.ch  
www.uniondesvilles.ch

**Photos**

Rolf Siegenthaler, Berne

**Correction**

Fabienne Jan, Berne

**Mise en page**

Atelier KE, Meiringen

**Impression**

Vögeli AG Marketingproduktion & Druck, Langnau



Höchster Standard für Ökoeffektivität.  
Cradle to Cradle Certified™-Druckprodukte  
hergestellt durch die Vögeli AG.  
Bindung ausgenommen.

Cradle to Cradle Certified™  
is a certification mark licensed by  
the Cradle to Cradle Products  
Innovation Institute.

# Contenu

Portrait de l'UVS	Page 3
Éditorial du président	Page 4
Énergie et climat	Page 8
Développement urbain	Page 10
Habitat	Page 12
Mobilité et transports	Page 16
Finances et économie	Page 18
Social, santé et formation	Page 20
Migration et intégration	Page 22
Culture	Page 26
Autres thèmes	Page 30
Relations publiques	Page 32
Défense des intérêts au niveau politique	Page 35
L'UVS en 2023	Page 38
Réseau	Page 39
Organes	Page 40
Comptes annuels	Page 42
Membres	Page 45

A photograph of a person walking through a snowy city square. The person is wearing a dark, heavy winter coat and dark boots, and is captured in motion, slightly blurred. The ground is covered in a thick layer of snow. In the background, there is a modern building with a glass facade and a church spire. The sky is overcast and grey. The overall scene is a winter cityscape.

## 9 février 2023

L'Union des villes suisses présente, conjointement avec l'Association des Communes Suisses et l'Alliance SwissPass, la «carte journalière dégriffée Commune» qui remplace l'ancienne carte journalière Commune. À partir de 2024, la vente s'effectue exclusivement auprès des guichets des administrations municipales ou communales. Le contingentement par commune est supprimé. Un autre avantage réside dans le fait que les communes et les villes n'ont plus de risque financier à assumer.

# Portrait de l'UVS

L'Union des villes suisses (UVS) représente les intérêts et les préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, où vivent près de trois quarts de la population suisse et où sont générés 84% de la production économique.

L'UVS offre à ses membres diverses prestations: elle met à disposition des plateformes de réseautage, commande des études, fournit à ses membres un large éventail d'informations spécialisées et informe le public de thèmes urbains et de positions politiques.

## Politique

L'Union des villes suisses défend les intérêts des villes au niveau politique. Selon la Constitution fédérale, la Confédération est tenue de prendre en considération les intérêts particuliers des villes et des agglomérations. De ce fait, l'Union des villes suisses est une partenaire permanente des procédures de consultation de la Confédération, elle entretient des contacts étroits et réguliers avec les autorités et siège dans des groupes d'expertes et d'experts ainsi qu'au sein d'autres organes. Elle entretient un vaste réseau dont font partie les membres du Parlement, afin que la voix des villes soit entendue également au sein des commissions, du Conseil national et du Conseil des États – et ce concernant l'ensemble des thèmes liés aux villes. L'UVS émet régulièrement des recommandations de vote lorsque les projets en question sont pertinents pour les villes.

## Réseau: aux niveaux politique et technique

L'Union des villes suisses gère non seulement son propre réseau, mais elle met également à disposition de ses membres de nombreuses plateformes de réseautage. Le grand nombre de sections, de commissions et de groupes de travail permet aux membres des exécutifs des villes ou aux spécialistes de se réunir régulièrement pour profiter mutuellement de leur expérience, pour échanger ou réfléchir à des positions politiques.

## Informations spécialisées

L'Union des villes suisses et ses sections commandent des études, rédigent des fiches d'information et des guides, analysent les changements de pratique et leurs répercussions sur les villes, discutent d'exemples de bonnes pratiques et abordent des sujets qui préoccupent particulièrement les villes. Les échanges spécialisés d'une grande variété thématique ont lieu dans le cadre de manifestations et au sein de groupes de travail; les thèmes sont proposés aux membres par le biais des multiples canaux de communication.

## Une association d'envergure et de tradition

L'Union des villes suisses, fondée en 1897, compte 132 villes membres (état au 31 décembre 2023). Sa présidence est assurée par Anders Stokholm. ♦

# Éditorial: Une année aux multiples facettes

L'année 2023 fut intense et exigeante, une année durant laquelle j'ai beaucoup appris, que ce soit au niveau thématique ou dans le cadre des multiples manifestations et rencontres avec de nombreuses personnes, dont plusieurs membres du Conseil fédéral. Ces réseaux revêtent une haute importance pour conférer aux villes le poids nécessaire dans la politique fédérale. C'est pourquoi j'ai tenu, au cours de ma première année de mandat en tant que président de l'Union des villes suisses, à mettre l'accent sur le développement et l'entretien de ces réseaux. La «Table urbaine», par exemple, a permis à l'UVS de nouer des contacts avec des parlementaires et d'intensifier ceux qui existaient déjà.

Sur le plan politique, l'année 2023 était placée sous le signe des élections fédérales. Le nouveau Parlement n'est pas devenu plus urbain, ce qui est loin de nous faciliter la tâche. En revanche, on peut se féliciter que la voix des villes se soit quelque peu renforcée au sein du gouvernement fédéral, grâce à l'élection de Beat Jans, notre ancien collègue du comité de l'UVS. L'année dernière, nous avons en outre pu célébrer le jubilé des 175 ans d'existence de la Constitution fédérale, clé de voûte de notre pays qui règle le fédéralisme et garantit l'autonomie des villes et des communes. Aussi faisons-nous entendre, conjointement avec l'Association des Communes Suisses, la voix de l'échelon communal – partout où notre point de vue est sollicité, ou devrait l'être. À plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de signaler à la Confédération et aux cantons que cela valait la peine d'impliquer activement les villes.

**«Nous faisons entendre notre voix, partout où notre point de vue est sollicité, ou devrait l'être.»**

Podcast: «L'Union des villes dialogue»:



L'Union des villes suisses a emprunté de nouvelles voies en publiant quatre épisodes du podcast intitulé «L'Union des villes dialogue». Je voudrais vous encourager à les écouter, car ils offrent un aperçu révélateur des thèmes liés aux agglomérations.

L'organisation de manifestations destinées à nos membres et à leur mise en réseau fait partie des tâches centrales de l'Union des villes suisses; que ce soit au travers du grand nombre de sections, de groupes de travail et de commissions qui travaillent sur une large palette de thèmes, ou de l'organisation d'autres événements. Dans l'agenda de l'année dernière, j'aimerais citer en particulier la conférence au sujet du bruit qui s'est tenue à Lucerne, la manifestation de Frauenfeld consacrée à l'aménagement du territoire ainsi que «l'Aggloforum» au sujet de l'adaptation climatique qui a eu lieu à Berne.



Le destin tragique des Ukrainiennes et Ukrainiens ayant dû se réfugier en Suisse pose également des défis aux villes. Afin d'assurer aux personnes concernées un traitement et un hébergement dignes, il est nécessaire que la population et les autorités conjuguent leurs efforts. Malgré les circonstances difficiles, cela s'est heureusement bien passé!

Comme d'habitude, nous avons couvert un large éventail de thèmes politiques. La mobilité reste un sujet central. Le manque d'espace disponible dans les villes en plein développement, le bruit et les objectifs climatiques exigent de nouvelles solutions, car les villes, en particulier, veulent et doivent se développer selon des critères de qualité. En même temps, elles souhaitent maintenir leur niveau de qualité de vie. Une de nos revendications essentielles est et demeure la limitation de la vitesse à 30 km/h sur les routes en ville. Un enjeu d'une tout autre nature réside dans l'approvisionnement en énergie. Durant l'hiver 2022/2023, de gros efforts ont dû être déployés pour éviter une situation de pénurie d'électricité. Il s'agit à présent d'améliorer l'approvisionnement en énergie de façon durable et climatiquement neutre. C'est pourquoi l'Union des villes suisses s'engage résolument en faveur du projet visant à assurer l'approvisionnement en électricité. Outre cet enjeu, le projet est également central en termes de réalisation des objectifs climatiques.

À cette occasion, je souhaite adresser un grand MERCI à toutes celles et à tous ceux ayant contribué au succès du travail accompli par l'UVS. L'agenda 2024 prévoit entre autres les programmes d'agglomération de la 5<sup>e</sup> génération ainsi que la politique culturelle. En 2024, le Parlement fédéral délibérera en effet du message culturel. La Confédération veut doter ce domaine d'une nouvelle orientation stratégique, ce qui aura des répercussions sur les villes en tant qu'actrices clés. La protection du climat et l'adaptation au changement climatique dans les villes constituent un autre thème dont nous allons devoir nous préoccuper de façon approfondie. Un point culminant, outre la Journée annuelle des villes, est d'ores et déjà connu: l'Union des villes suisses est invitée, le 1<sup>er</sup> août, à participer à la fête nationale qui aura lieu au Grütli, lieu chargé d'histoire. Les relations entre la ville et la campagne y seront évoquées – et, espérons-le, renforcées. Nous ne manquerons donc pas de travail en 2024. Je me réjouis des nombreuses rencontres à venir ainsi que des multiples signatures à apposer sous les réponses aux consultations et autres courriers!

Je vous souhaite une bonne lecture

Anders Stokholm  
Président de l'Union des villes suisses



**1<sup>er</sup> mars 2023**

Le Conseil national veut soutenir l'accueil extrafamilial des enfants à hauteur de 710 mio. de francs, un dossier en faveur duquel les villes s'impliquent fortement. Les débats concernant le financement se poursuivent l'année suivante.



# Énergie et climat

Les villes sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique et aux phénomènes extrêmes de plus en plus fréquents tels que canicules, fortes précipitations ou inondations. C'est pourquoi elles s'impliquent activement dans la lutte contre le changement climatique et se sont souvent fixé des objectifs ambitieux. Le développement des énergies renouvelables est une condition sine qua non d'une politique climatique durable. Étant propriétaires d'entreprises d'approvisionnement en énergie, les villes ont des intérêts spécifiques dans ce domaine.

## Sécurité de l'approvisionnement et acte modificateur unique Énergie

L'hiver 2022/23 fut marqué par l'inquiétude face à un risque de pénurie d'énergie. L'Union des villes suisses est membre fondatrice de ladite «Alliance pour les économies d'énergie» et siège au comité de pilotage «Sécurité de l'approvisionnement énergétique 2022», les deux ayant pour but d'éviter une pénurie énergétique. À cet égard, la Commission de politique énergétique et climatique (CPEC, cf. encadré) a servi de plateforme d'information et d'échange destinée aux villes. Par ailleurs, l'UVS a régulièrement informé ses membres de la situation d'approvisionnement et des mesures prises par la Confédération.

Dans le contexte d'une potentielle pénurie dans l'approvisionnement en énergie, le Parlement fédéral a délibéré de la loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables qu'il a adoptée lors de la session d'automne 2023. Il a rehaussé les objectifs en matière de développement des énergies renouvelables et créé un cadre applicable à la construction d'installations (p. ex. solaires ou éoliennes), étant entendu qu'il s'agit de tenir compte des enjeux relevant aussi bien de la protection du paysage que des biotopes. L'Union des villes suisses s'est fortement impliquée en faveur du projet. Elle a entre autres demandé avec succès une prime de marché flottante (pour les installations d'envergure) ainsi qu'une rétribution de reprise minimale de l'électricité (pour les installations de moindre envergure). Une votation référendaire a lieu en 2024.

À l'avenir, un éventuel accord sur l'électricité avec l'UE, qui fait partie du mandat de négociation, occupera l'Union des villes suisses. L'UVS soutient clairement cet accord. Elle demande en revanche que les ménages privés puissent rester dans l'approvisionnement de base s'ils le souhaitent, afin de ne pas être exposés à de trop fortes fluctuations de prix. L'Union des villes suisses participera également activement aux discussions de la Confédération sur les nécessaires mesures de mise en œuvre de l'accord sur l'électricité en Suisse.



## RÉSEAU

### Commission de politique énergétique et climatique (CPEC)

La CPEC est un regroupement de membres des Conseils de ville (exécutifs) chargés de la politique en matière d'énergie et de climat. Les villes jouent un rôle crucial dans la politique énergétique et climatique: à savoir en tant que propriétaires d'entreprises d'approvisionnement en énergie, par les prescriptions relevant du droit de l'aménagement du territoire et de la délivrance d'autorisations ainsi que par les programmes d'encouragement et les efforts visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. La CPEC propose des échanges d'expériences et de connaissances au niveau politique, accompagne la politique de la Confédération et élabore des bases en vue de positions communes. En 2023, l'accent était mis sur l'établissement d'un document de base qui analyse en détail les stratégies climatiques des villes. Ce document vise à mettre en lumière les facteurs favorisant et entravant les efforts des villes en matière de politique climatique. Sa publication est prévue en 2024.



Mélanie Wyss, syndique de Morges

«Notre gestion de crise nous a permis de réagir rapidement.»

## Loi sur la protection du climat

Le 18 juin, les électrices et électeurs suisses ont clairement approuvé la loi sur la protection du climat par 59,1% des voix. La loi définit une feuille de route visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici 2050. Elle prévoit de décarboner le chauffage des bâtiments et de développer de nouvelles technologies. L'Union des villes suisses s'est fortement engagée en faveur du projet, aussi bien lors de la campagne précédant la votation qu'en amont lors des débats parlementaires. De son point de vue, l'adoption de la loi sur la protection du climat représente un jalon important de la politique climatique suisse. Or, s'agissant d'une loi dite cadre, les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs doivent être fixées dans d'autres lois.

## Loi sur le CO<sub>2</sub>

La loi sur le climat détermine des objectifs intermédiaires pour la période 2031 à 2050, tandis que la loi sur le CO<sub>2</sub> fixe le cadre applicable à la période antérieure. D'ici 2030, le volume de gaz à effet de serre émis par la Suisse doit être réduit de moitié par rapport à 1990. Les villes soutiennent le projet tout en le jugeant trop peu ambitieux. Elles ont œuvré, en vain, afin que le financement du Programme Bâtiments soit garanti et que des incitations soient créées dans le but d'accélérer la construction et le développement des réseaux thermiques.

## Réseaux thermiques

Dans les villes à forte densité de population, le chauffage à distance constitue souvent l'alternative la plus judicieuse aux chauffages à énergie fossile, raison pour laquelle les villes accordent la plus haute priorité à la construction de réseaux thermiques. L'Union des villes suisses siège au sein du groupe de pilotage visant à accélérer le développement des réseaux thermiques. Précédemment elle a signé, conjointement avec la Confédération, les cantons et les communes, une charte à ce sujet. Le groupe de pilotage a élaboré un programme de travail triennal. Une bibliothèque en ligne a été publiée fin 2023. ♦

Bibliothèque en ligne:



## RÉSEAU

### Association suisse Infrastructures communales (ASIC)

L'ASIC est une section de l'Union des villes suisses et une partenaire de l'Association des Communes Suisses. Elle s'engage à ce titre, sur le plan technique et politique, en faveur d'une gestion durable des infrastructures communales. L'effectif de l'ASIC se compose de plus de 260 villes, communes, associations intercommunales, cantons et bienfaiteurs privés. L'ASIC collabore très étroitement avec l'Union des villes suisses, notamment dans les domaines de la protection du climat et de l'environnement ainsi que de l'énergie. En 2023, les deux associations se sont engagées entre autres en faveur du contre-projet relatif à l'initiative biodiversité et, dans le cadre des délibérations concernant l'économie circulaire, du maintien du monopole sur les déchets. L'Union des villes suisses soutient résolument les efforts visant la mise en œuvre de ces projets.



# Développement urbain

## Développement urbain et protection contre le bruit

Podcast: «L'Union des villes dialogue»:



L'Union des villes suisses s'implique de façon intense – l'année dernière en particulier dans le cadre de la **loi sur la protection de l'environnement (LPE)** – en faveur d'un développement urbain de haute qualité qui tient compte de la protection contre le bruit. Le développement vers l'intérieur, une exigence découlant de la loi sur l'aménagement du territoire, ainsi que la pénurie de logements nécessitent une intensification de l'activité de construction en zone urbaine. Or, de nombreux projets sont bloqués par des recours pour cause de bruit. Afin d'augmenter leur admissibilité et de garantir en même temps la qualité de vie de la population vivant en ville, le bruit doit être réduit à la source. Le moyen le plus efficace, le plus simple et le moins coûteux: réduire la vitesse maximale autorisée à 30 km/h pour le trafic routier, qui constitue la source de bruit de loin la plus importante. Si cela ne suffit pas, la variante privilégiée par les villes pour concilier autorisations de construire et protection contre le bruit moyennant l'optimisation du bruit et des mesures de compensation réside dans ladite «pratique de la fenêtre d'aération». Durant l'année de référence, l'Union des villes suisses a fait connaître ses revendications par les canaux médiatiques et au niveau parlementaire

lors des débats sur la réforme de la LPE, et entre autres aussi dans le cadre d'une audition devant la Commission de l'environnement du Conseil des États.

Le thème du bruit était également placé au centre du grand **colloque «Bruit en ville – vie en ville»** organisé conjointement par l'Union des villes suisses et deux de ses sections, à savoir la Conférence des villes pour la mobilité (CVM) et la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS). L'événement, organisé à Lucerne et suivi par une centaine de participantes et de participants, fut un grand succès.

## Politique des agglomérations

Les agglomérations ont compté parmi les priorités de l'Union des villes suisses en 2023 également. En s'appuyant sur ses documents de base et de position établis en 2022, elle s'est impliquée dans le débat politique lors de divers entretiens d'évaluation et d'échanges bilatéraux avec les offices fédéraux. Fin 2023, le chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et celui du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) ont présenté, en même temps que l'évaluation de la politique des agglomérations en cours, le projet de rapport sur la politique des agglomérations «AggloPol 24+» pour les huit années à venir. L'Union des villes suisses a adopté des éléments clés à cet égard et participé à la consultation. Le Conseil fédéral prévoit de publier le rapport l'été prochain. L'UVS a en outre constamment défendu les intérêts des villes dans le cadre du Programme en faveur du trafic d'agglomération et a participé à l'audition de la Commission des transports du Conseil national (CTT-N).

En 2023, l'Union des villes suisses a organisé divers événements faisant partie de la série intitulée «À l'écoute des agglomérations»:

- En février 2023, une discussion menée à Frauenfeld a porté entre autres sur les interactions entre le développement de l'urbanisation et celui des chemins pédestres.
- En juin a suivi, à Olten, un échange en présence de l'Association suisse des ingénieurs et experts en transports (SVI). La fiche d'information de l'UVS «Créer une mobilité de qualité dans les agglomérations» a été discutée à cette occasion.



## Centre de l'espace public (CEP)

Le CEP est une commission de l'Union des villes suisses et un think tank pour l'avenir de l'espace public dans les villes. Les défis sont de taille: les villes se densifient et une population croissante se partage un espace de plus en plus réduit, tandis que parallèlement, les exigences augmentent en termes de qualité de vie et de séjour et que les effets du changement climatique appellent à la mise en œuvre de mesures supplémentaires. Au sein du CEP, les villes échangent leurs points de vue et cherchent des solutions aux défis actuels. L'accent est mis sur le réseautage, l'échange d'expériences et le transfert de connaissances entre spécialistes ainsi que sur l'élaboration de bases techniques. Au cours de l'année écoulée, le CEP a élaboré de nouveaux objectifs de législature comme outils de travail pour les années à venir. Ces objectifs de législature sont à présent concrétisés et priorisés, de sorte à déterminer les champs dans lesquels le CEP interviendra ces prochaines années.



- Début novembre a eu lieu à Berne, en coopération avec EspaceSuisse, l'«Aggloforum» sur le thème «Adaptation au climat: processus et bons exemples».

L'Union des villes suisses a en outre lancé le podcast «L'Union des villes dialogue» qui comprend quatre épisodes consacrés au thème des agglomérations.

## Aménagement du territoire

Le **Projet de territoire Suisse** est un cadre d'orientation national fondé il y a plus de dix ans et destiné aux activités de la Confédération, des cantons, des villes et des communes en matière d'aménagement du territoire. Depuis sa création, divers thèmes ont gagné en importance, tels que le changement climatique, l'extinction d'espèces, l'approvisionnement énergétique ou les mutations sociétales. La décision prise en 2022 par ses organisations porteuses, qui visent à actualiser le Projet de territoire Suisse, est à présent suivie de sa mise en œuvre en plusieurs étapes: en 2023 ont eu lieu quatre journées thématiques sur l'économie, la cohésion, l'énergie et le climat dont les résultats ont été rassemblés lors d'une conférence de synthèse en septembre. Les membres du groupe de travail tripartite ont rédigé, sur cette base, les éléments clés du Projet de territoire actualisé. Ceux-ci seront mis en consultation début 2024. L'Union des villes suisses est représentée au sein de la direction stratégique et du groupe de travail technique.

Dans le cadre des débats parlementaires concernant la 2<sup>e</sup> étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), une proposition peu réjouissante pour l'Union des villes suisses a été validée: en matière de compensation de la plus-value, le droit fédéral oblige désormais les cantons à n'appliquer plus que la réglementation minimale (20% en cas de classement en zone à bâtir). La compensation de la plus-value en cas de changement de zone ou de surclassement est

réglée par le droit cantonal. L'Union des villes suisses s'était opposée à cette mesure en adressant plusieurs courriers à la commission compétente et au Parlement.

## Conférence tripartite (CT)

La CT est la plateforme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes destinée à promouvoir la collaboration entre les échelons de l'État ainsi qu'entre les espaces urbains et ruraux. D'une part, elle apporte une contribution majeure à l'amélioration de la coopération entre les trois échelons étatiques et, d'autre part, elle permet des échanges pragmatiques sur des thèmes et des questions pour lesquels il n'existe pas d'autres cadres appropriés. Durant l'année de référence, la CT a tenu une seule séance lors de laquelle elle a continué de faire progresser les projets «Dialogue pour un développement vers l'intérieur de qualité» ainsi que «Biodiversité et qualité paysagère dans les agglomérations». La CT s'est en outre consacrée à la mise en œuvre de l'agenda 2030: à cet égard, il existe actuellement certaines lacunes au niveau de la coordination, imputables au manque de concordance entre les différents échelons étatiques. On rate ainsi l'occasion de mieux exploiter les synergies possibles. C'est pourquoi le potentiel de la CT en tant que plateforme de discussion, de collaboration et de coordination doit être utilisé et développé lors de la mise en œuvre de l'agenda 2030 en Suisse.

## Nouveau GT Urbanisme

L'UVS ne disposait jusqu'à présent pas d'organe interne dédié à l'échange sur les exigences posées aux villes par le développement vers l'intérieur en matière de planification de l'espace. Or, ce sera désormais chose faite: le comité de l'Union des villes suisses a décidé de créer le groupe de travail Urbanisme. ♦



## RÉSEAU

### Réseau Quartiers Vivants (RQV)

L'Union des villes suisses dirige le réseau pour le compte de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et de l'Office fédéral du logement (OFL). Le RQV est une plateforme nationale d'échanges destinée aux spécialistes issus des villes, des associations et des hautes écoles sur les aspects les plus divers du développement des quartiers, tels que le logement, la participation ou la mixité sociale. L'année passée, le RQV a organisé quatre événements: à Berne le colloque de printemps «Vieillir dans et avec son quartier» en avril et le colloque d'automne «Aménager des quartiers avec des adolescent-e-s» en octobre, ainsi que deux événements de la série «RQV sur place», à Aarau («Quartierentwicklung als Querschnittsthema») et à Genève «Espace de quartier: outil au service du travail communautaire».





Maurizio Mattia, conseiller municipal de Prilly

«Il est important de mettre un frein à la spéculation immobilière.»

# Habitat

## «Politique du logement des villes et des communes urbaines: besoins et défis»

Voilà l'intitulé d'une enquête réalisée par l'UVS en collaboration avec l'Office fédéral du logement (OFL) et publiée en avril 2023. Les principales conclusions sont les suivantes:

- Il existe une pénurie de logements abordables qui est très marquée non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les villes de plus petite taille. L'offre d'appartements en location ou en propriété est extrêmement faible.
- La plupart des villes mettent en œuvre une politique du logement visant à créer davantage de logements abordables.
- Les villes ne possèdent pas suffisamment de terrains à bâtir. En acquérir au prix du marché revient extrêmement cher.
- 60 % des villes constatent une nécessité d'agir importante voire très importante de la part de la Confédération. La solution la plus fréquemment mentionnée réside dans le droit de préemption des villes sur les terrains à bâtir et les biens immobiliers.

## Réseautage

Comment agir contre la pénurie de logements? L'Union des villes suisses a été invitée par le conseiller fédéral Guy Parmelin, conjointement avec des actrices et acteurs issus des cantons, des communes ainsi que du secteur de la construction et de l'immobilier, à une table ronde consacrée à la pénurie de logements. Les participant-e-s ont discuté de pistes de solutions. Un plan d'action sera publié en 2024.

L'UVS est partenaire du dialogue instauré entre la Confédération, les cantons et les villes et participe aux rencontres du Réseau logement de l'Office fédéral du logement OFL de même que, depuis 2023, aux réunions du «Réseau logement romand». Ces rencontres ont également permis de mener des discussions notamment sur la gestion des problèmes liés à la pénurie de logements et sur les données de base en vue des stratégies en matière de politique du logement.

## Politique du logement

Durant l'année de référence, l'Union des villes suisses s'est engagée, également sur le plan parlementaire, en faveur de mesures visant à lutter contre la pénurie de logements et pour des logements abordables. En automne a eu lieu la rencontre de l'Intergroupe parlementaire Politique communale consacrée au thème «habitat et planification». De nombreux parlementaires ainsi que des représentant-e-s de l'administration y ont participé.

L'Union des villes suisses s'est impliquée, bien que sans succès, en faveur de diverses interventions: pour davantage de transparence dans le domaine locatif exigeant la communication des montants des loyers précédents, ainsi que pour plus de densification et de constructions de logements d'utilité publique. ♦



## PUBLICATION

Politique du logement des villes et des communes urbaines: besoins et défis





## 17 mars 2023

L'hiver 2022/23 fut marqué par des mesures visant à économiser l'énergie en raison d'un risque de pénurie. Les villes avaient fourni de gros efforts en ce sens. En mars, les autorités ont pu annoncer que la situation s'était détendue.



## 2 mai 2023

L'Union des villes suisses se prononce clairement en défaveur d'un assouplissement du monopole sur les déchets. Cette question était évoquée dans le cadre des délibérations au Parlement sur l'économie circulaire. L'Union des villes suisses s'est engagée avec succès pour cette cause.



# Mobilité et transports

L'Union des villes suisses défend les intérêts des villes au sein de nombreux organes et entretient des contacts réguliers avec diverses autorités, notamment l'Office fédéral des transports (OFT), des routes (OFROU) et du développement territorial (ARE), ainsi qu'avec d'autres partenaires.

**Logistique urbaine:** Avec le boom du commerce en ligne, les processus de commande et de livraison évoluent. Les consommatrices et consommateurs se font livrer leurs produits à tout moment à leur porte, ce qui accroît les exigences à l'égard des villes et de leurs systèmes de transports. Plusieurs villes souhaitent rendre les flux de marchandises plus écologiques et moins gourmands en espace. C'est dans cette perspective que l'UVS a échangé, au cours de l'année de référence, des informations avec les principales parties prenantes. Elle a notamment assuré la coordination entre les villes concernées ou discuté avec la Poste de pistes de solutions telles que les boîtes à colis.

**Carte journalière dégriffée Commune:** En février 2023, le produit remplaçant l'ancienne «carte journalière Commune» a été présenté; il s'agit de la «carte journalière dégriffée Commune». La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière bien connue délivrée par les CFF. À partir de 2024, la vente de ces cartes s'effectue exclusivement auprès des guichets des administrations municipales ou communales. Le contingen-

tement par commune est supprimé. Un autre avantage réside dans le fait que les communes et les villes n'ont plus de risque financier à assumer: seules les cartes journalières vendues sont facturées. Ce n'était pas le cas des anciennes cartes.

## Politique

Les **zones 30** ont continué à figurer parmi les sujets de préoccupation de l'UVS. L'obligation de procéder à une expertise a été supprimée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les routes ne faisant pas partie des dites routes à orientation trafic. Or, la plupart des membres estiment que cette mesure est insuffisante. Dans les zones habitées, la limitation de vitesse à 30 km/h doit être la norme et 50 km/h l'exception. Lors des délibérations concernant la loi sur la protection de l'environnement (LPE), l'Union des villes suisses s'est intensément impliquée afin que les villes se voient accorder davantage de marge de manœuvre pour réduire la vitesse maximale autorisée et lutter ainsi contre le bruit. Elle s'est fait entendre auprès des médias et du Parlement et a participé à une audition de la Commission de l'environnement du Conseil national. En mai, la Conférence des villes pour la mobilité (CVM, cf. encadré) a publié un document de position qui énumère les nombreux avantages apportés par la vitesse à 30 km/h dans les villes. Il s'agit en particulier de l'amélioration de la sécurité, notamment pour

Document de position zones 30:



RÉSEAU

## Conférence des villes pour la mobilité (CVM)

Vingt villes au total sont membres de la CVM, une section de l'Union des villes suisses. Sur la base de la «Charte pour une mobilité urbaine durable», elles œuvrent conjointement en faveur d'un transport urbain qui réponde aux exigences élevées à l'égard de la qualité de vie dans les zones densément peuplées. Le comité est composé de sept directrices et directeurs municipaux des transports.

Le 26 mai 2023 a eu lieu le forum de printemps de la CVM consacré au thème du bruit, organisé en partenariat avec l'UVS et la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS). L'événement a mis l'accent sur les thèmes suivants: vitesse 30 km/h, révision de la loi sur la protection de l'environnement et nuits méditerranéennes. Lors du forum d'automne du 3 novembre, les participant-e-s ont exploré la question de l'avenir de l'espace public.





**«Je suis persuadée que des TP sans obstacles profitent à la société dans son ensemble.»**

**Marieke Kruit, conseillère communale de la Ville de Berne**

les enfants, d'un gain d'espace ou encore d'une coexistence facilitée entre les divers moyens de locomotion.

#### **Programme d'agglomération de la 4<sup>e</sup> génération:**

Le Conseil fédéral entend investir globalement 1,6 milliard de francs dans des projets de 32 agglomérations. L'Union des villes suisses se félicite de la reconduite de ce programme, mais regrette que le Parlement ait maintenu une réduction de 5% de la contribution fédérale pour certains projets à titre de sanction pour cause de mise en œuvre tardive de mesures prévues par des programmes précédents. Le respect des délais ne dépend en effet pas des seules villes et communes. Les villes ont participé à l'audition de la Commission des transports du Conseil national (CTT-N).

Le Conseil fédéral a confirmé, entre autres lors de sa réponse à une interpellation, sa volonté de limiter la hausse du trafic et de promouvoir les trajets courts dans le cadre du Programme en faveur du trafic d'agglomération. En même temps, il a reconnu la nécessité de mettre d'autres mesures en œuvre, en particulier à l'interface entre les routes nationales et locales.

**Réponses de l'UVS à des consultations** durant l'année de référence:

- Aires de circulation destinées à la mobilité douce: Le Conseil fédéral prévoit de réfléchir à une éventuelle réaffectation des aires de circulation destinées à la mobilité douce. Ses propositions sont dans le principe bien accueillies par les villes.
- Réduction efficace du bruit excessif des moteurs: La mise en œuvre d'une motion adoptée par le Parlement exige la possibilité de sanctionner plus facilement et plus sévèrement le bruit routier inutile. L'Union des villes suisses a soutenu l'intention du Conseil fédéral de renforcer les sanctions, tout en exprimant des doutes quant à l'efficacité des mesures proposées.
- Évolution relative au transport de marchandises: Le Conseil fédéral entend tenir compte des objectifs en matière de politique énergétique et climatique dans le transport des marchandises. Il a soumis deux variantes à la consultation; l'Union des villes suisses s'est prononcée en faveur de la variante plus ambitieuse qui vise un renforcement net de la position du rail dans le fret ferroviaire suisse. ♦



## **PUBLICATIONS**

### **Micromobilité électrique**

En septembre, la CVM a publié une étude consacrée au thème de la «micromobilité électrique». La micromobilité électrique (principalement les vélos et trottinettes électriques) gagne autant du terrain que les offres de partage y relatives. Les villes mettent en œuvre différentes stratégies. L'étude commandée par la CVM fournit un aperçu de la situation actuelle et formule des recommandations concernant la réglementation.



### **Comparaison des villes en matière de mobilité**

Début novembre, les six plus grandes villes alémaniques ont publié, pour la troisième fois, le rapport intitulé «Comparaison des villes en matière de mobilité», cofinancé par la CVM. Les chiffres concernant l'année 2021 sont fortement marqués par les répercussions de la pandémie: dans toutes les villes ayant participé au rapport, on note un recul général de la mobilité malgré une augmentation de la population. Les personnes se sont déplacées moins souvent, moins longtemps et moins loin – notamment par les transports publics.



### **Mesures d'infrastructure – nécessité en termes d'utilité**

Le Groupe d'experts des ingénieurs des villes et des communes a quant à lui publié, fin 2023, une étude intitulée «Mesures d'infrastructure – nécessité en termes d'utilité». Cette étude porte sur des projets d'infrastructure nécessitant d'importants investissements et sur la question de savoir comment mieux mettre en lumière leurs avantages.



# Finances et économie

Les villes sont les moteurs économiques de la Suisse. Elles génèrent plus de 80% de la puissance économique et financière du pays. Afin de permettre aux centres de conserver leur attractivité économique, leurs atouts (parmi lesquels la qualité de vie élevée, les TP ou les hautes écoles) doivent être cultivés. L'Union des villes suisses œuvre en ce sens.

## Réforme fiscale de l'OCDE

En juin 2023, un nouvel impôt complémentaire en vue de la mise en œuvre de la réforme fiscale de l'OCDE a été approuvé par une écrasante majorité des votantes et votants. Il prévoit d'imposer à un taux minimal de 15% les bénéficiaires des grandes entreprises internationales réalisant un chiffre d'affaires annuel d'au moins 750 mio. d'euros. L'Union des villes suisses et sa section, la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV), ont plaidé en faveur d'un projet équilibré qui prévoit une participation adéquate des villes et des communes aux recettes supplémentaires. Les villes étaient représentées à la conférence de presse du Conseil fédéral.

Par ailleurs, l'UVS et la CDFV se sont engagées, dans leur prise de position concernant l'ordonnance sur l'imposition minimale de septembre 2023, afin que la date d'entrée en vigueur soit coordonnée avec l'UE. Avec succès: le Conseil fédéral a décidé de percevoir l'impôt complémentaire sur le territoire suisse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Réponses à des consultations

**Imposition individuelle:** En août 2023, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet relatif à une nouvelle loi fédérale. Les personnes et les couples doivent être imposés de la même manière, indépendamment de leur état civil. Objectifs: suppression de la pénalisation des couples mariés et incitations positives au travail pour le conjoint ou la conjointe ayant le plus faible revenu; à noter qu'il s'agit souvent, encore aujourd'hui, des femmes. Dans sa réponse à la consultation, l'Union des villes suisses a fait clairement savoir qu'elle saluait le changement de système dans son principe, tout en attirant l'attention sur certains problèmes: la diminution des recettes prévue, un surcroît de travail administratif considérable pour les autorités fiscales et les contribuables lors du changement de système, ou la création de nouvelles inégalités.

## Mesures d'allègement budgétaire à partir de 2025:

Entre 2025 et 2029, il est prévu d'alléger le budget fédéral de 250 mio. de francs par année. Des réductions sont nécessaires notamment en raison du frein à l'endettement. Les villes comprennent les inquiétudes de la Confédération face à l'avenir budgétaire; l'ensemble des échelons institutionnels, donc aussi les cantons, les villes et les communes, se verront en effet confrontés à des défis financiers de taille dans les années à venir. Or, du point de vue des villes, il est crucial que ces mesures d'allègement ne compromettent pas la mise en œuvre de la loi fédérale sur le soutien à l'accueil extra-familial pour enfants et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite enfance (LSAcc).

## Prolongation du délai de compensation des pertes

de sept à dix ans: cette proposition est clairement rejetée par les villes. Elle conduirait entre autres à une nette diminution des recettes et à un transfert des risques à la charge de la collectivité publique. ♦



RÉSEAU

### Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

La CDFV est une section de l'UVS qui compte 36 membres. Porte-parole des villes, elle se prononce sur les thèmes et projets relatifs à la politique budgétaire et fiscale. La CDFV s'engage en faveur d'une politique budgétaire et fiscale équilibrée et d'une répartition équitable des charges entre les différents échelons étatiques. Elle organise en outre un colloque annuel sous forme d'une plateforme d'échanges d'expériences et de connaissances destinée aux membres.

Lors de l'assemblée générale de mai 2023, Franziska Bitzi, directrice des finances de la Ville de Lucerne, a été élue nouvelle présidente de la CDFV. D'autre part, Maria Pappa (Saint-Gall), Kaspar Bopp (Winterthur) et Fabio Käppeli (Bellinzona) ont fait leur entrée au comité. Lors du colloque du 22 septembre 2023, la CDFV a organisé une table ronde de haut niveau sur l'imposition individuelle (entre autres en présence de la conseillère nationale Kathrin Bertschy et du conseiller national Leo Müller).



**4 mai 2023**

Deux tiers des villes et des communes urbaines disposent d'un nombre de logements insuffisant. Elles indiquent que les causes de cette pénurie résident principalement dans le manque de terrains constructibles et mentionnent, comme solution possible au problème, le droit de préemption lors de l'achat de terrains. Ce constat, ainsi que bien d'autres encore, ressortent d'une enquête actuelle relative à la politique du logement réalisée fin 2022 sur mandat de l'Office fédéral du logement (OFL) et de l'Union des villes suisses (UVS).



# Social, santé et formation

## Politique sociale

**Accueil extrafamilial des enfants:** Pionnières de ce domaine, les villes demandent à la Confédération de s'engager davantage sur le plan financier. Actuellement, elle le fait dans le cadre d'incitations financières, mais qui devraient à présent être transformées en une solution durable. Au printemps 2023, le Conseil national a adopté une loi prévoyant un financement de plus de 700 mio. de francs par année. Il s'agit d'un succès pour les villes qui s'étaient intensément impliquées dans ce dossier. En été, elles ont formulé leurs revendications devant la commission du Conseil des États chargée de l'examen préalable. La Chambre haute poursuivra les délibérations concernant cet objet en 2024.

**Prise en charge des personnes âgées:** Une autre priorité de l'Union des villes suisses en matière de politique sociale réside dans une politique globale en faveur des personnes âgées. Les villes s'efforcent de permettre aux senior-e-s de mener aussi longtemps que possible une vie autonome. À cette fin, l'Union des villes suisses soutient également la revendication visant à accorder des «prestations complémentaires aux personnes âgées en logement protégé». Elle a fait clairement valoir cette exigence dans sa réponse à la consultation sur le projet de loi appelé à mettre en œuvre la motion au libellé identique. Par ailleurs, elle a organisé un colloque spécialisé «Info UVS» sur le thème «Un bon accompagnement des personnes âgées en ville». «Info UVS» est une série de manifestations gratuites pour les membres de l'UVS.



## RÉSEAU

### Réseau villes amies des aîné-e-s

Le réseau est une commission de l'Union des villes suisses qui compte 26 membres. Ses objectifs résident dans la création d'un environnement urbain accessible à la population âgée ainsi que dans l'information et l'intégration des aîné-e-s dans les villes suisses. Le réseau contribue à la diffusion d'une image positive de la vieillesse et offre aux spécialistes l'occasion d'échanger entre eux. Eliane Leuzinger, sa nouvelle directrice, a pris ses fonctions en 2023.

Le thème annuel du Réseau était «Vieillesse et numérisation». Lors de l'assemblée annuelle du 29 mars a été principalement traitée, en lien avec ce thème, la question «Comment vieillir dans un quotidien marqué par le numérique?». Le 20 juin a suivi la visite annuelle d'une ville, qui a conduit les membres à Lucerne. La conférence du 3 novembre fut l'occasion d'approfondir encore davantage le thème de la «numérisation».





Hanspeter Hilfiker, maire d'Aarau

**«Les villes ont la volonté de satisfaire aux besoins croissants.»**

## Politique de la santé

**«Financement uniforme des prestations ambulatoires et résidentielles (EFAS)».** En 2023, le Parlement a adopté ce mégaprojet après 14 ans de délibérations. L'EFAS vise à atténuer la hausse des coûts dans le domaine de la santé et à éliminer les incitations pernicieuses par le financement uniforme des prestations résidentielles et ambulatoires. L'Union des villes suisses a œuvré afin que les prestations de soins soient elles aussi intégrées dans le projet de loi. Actuellement, le financement des prestations de soins incombent aux caisses-maladie et à la patientèle, la part résiduelle étant assumée par les cantons et les communes. La contribution des caisses-maladie et de la patientèle est toutefois plafonnée, si bien que la hausse des coûts des dernières années a été unilatéralement imputée aux instances en charge du financement résiduel – très souvent les communes et les villes. L'Union des villes suisses a sollicité le Parlement à plusieurs reprises afin que ces incitations pernicieuses soient éliminées. Un référendum a été annoncé. ♦



## RÉSEAU

### Initiative des villes pour la formation

L'Initiative des villes pour la formation est une section de l'UVS qui offre une plateforme d'échange aux directrices et directeurs de l'éducation de diverses villes et traite, du point de vue de la Suisse urbaine, de questions de politique de l'éducation, en particulier de l'école obligatoire. En concertation avec l'Union des villes suisses, elle défend efficacement les préoccupations des villes en matière de politique de formation vis-à-vis des cantons et de la Confédération. La conférence de printemps 2023 a eu lieu à La Chaux-de-Fonds sur le thème «Numérisation et équité à l'école», tandis que la conférence d'automne 2023 sur le thème «Numérisation et formation: défis actuels» s'est tenue à Schaffhouse.



# Migration et intégration

Les réfugié·e·s en provenance d'Ukraine et le grand nombre de migrant·e·s issus d'autres pays mettent le système de l'asile, et donc aussi les villes, sous pression. L'Union des villes suisses représente ses membres au sein de divers organes nationaux. Elle a entre autres obtenu que l'échelon communal soit désormais également associé à l'organe suprême de la politique en matière d'asile, à savoir l'organe de contact DFJP-CCDJ-CDAS.

Le statut de protection S a préoccupé l'Union des villes suisses également durant la deuxième année de la guerre russo-ukrainienne. Elle a pris position au sujet du rapport intermédiaire rédigé par le groupe d'évaluation du statut S institué au niveau fédéral. L'Union des villes suisses s'est en outre prononcée sur la reconduction resp. la non-suppression du statut S, sur les montants dévolus à l'intégration dans le cadre du programme S ainsi que sur le concept de retour au pays publié en sep-

tembre dans l'hypothèse d'une suppression du statut S. Dans ses prises de position, l'Union des villes suisses a toujours souligné la haute importance de processus et de mesures d'intégration clairement définis pour le bon fonctionnement de la tâche commune de l'asile entre les trois niveaux étatiques, également pour les personnes bénéficiant du statut de protection S.

**La pauvreté n'est pas un crime:** L'Union des villes suisses s'est impliquée au sein du Parlement en faveur de l'initiative parlementaire «La pauvreté n'est pas un crime», adoptée en été. Les étrangères et étrangers qui touchent l'aide sociale ne doivent plus craindre de se voir retirer leur permis de séjour s'ils vivent en Suisse depuis plus de dix ans.

**Programmes d'intégration cantonaux 2024-2027 (PIC 3):** Les villes sont des actrices majeures de la promotion de l'intégration et disposent d'une vaste expérience dans ce domaine. C'est pourquoi il est crucial de les y associer. L'Union des villes suisses a remis, conjointement avec les délégué·e·s des villes à l'intégration, un rapport au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) qui documente la manière dont les divers cantons ont associé les villes à l'élaboration des programmes d'intégration cantonaux. Le rapport met en lumière ce à quoi devrait ressembler une bonne implication du niveau communal. L'Union des villes suisses a réussi, telle qu'en était son intention, à lancer et à poursuivre une discussion à ce sujet. ♦



## RÉSEAU

### Initiative des villes pour la politique sociale

L'Initiative des villes pour la politique sociale est une section de l'Union des villes suisses qui compte 58 membres. Les villes y sont représentées par les directrices et directeurs des affaires sociales ainsi que par les cadres supérieur·e·s responsables du domaine social. Les thématiques clés sont la sécurité sociale dans le système global, la poursuite du développement de l'aide sociale ainsi que la pleine intégration.

En 2023, l'Initiative des villes pour la politique sociale a organisé deux colloques: l'assemblée de printemps du 12 mai à Aarau a exploré la question de savoir comment les villes peuvent parvenir à renforcer la collaboration dans le domaine social et ainsi améliorer l'offre. L'assemblée d'automne du 15 septembre à Sion était consacrée au thème «Insertion professionnelle des migrant·e·s – une force pour notre pays». L'Initiative des villes pour la politique sociale a publié, en octobre, le rapport annuel sur les indicateurs de l'aide sociale. L'accent était mis sur les personnes réfugiées: celles qui touchent l'aide sociale exercent plus souvent un emploi que les autres bénéficiaires de l'aide sociale.



## PUBLICATION

### Rapport sur les indicateurs: l'aide sociale dans les villes suisses

Les personnes ayant fui leur pays et qui dépendent de l'aide sociale sont en moyenne plus nombreuses à exercer une activité lucrative que d'autres bénéficiaires de l'aide sociale. Ce constat ressort du rapport «L'aide sociale dans les villes suisses 2022» rédigé par la Haute école spécialisée bernoise et l'Initiative des villes pour la politique sociale. Globalement, on note par ailleurs une légère baisse du recours à l'aide sociale.





## 16 mai 2023

Moins de bruit, davantage de sécurité et d'espace, meilleures conditions de coexistence entre les divers modes de déplacement – voilà quelques-uns des avantages que présente la limitation de vitesse à 30 km/h. Ce constat est mis en évidence par un document de position établi par la Conférence des villes pour la mobilité (CVM). Le développement urbain est bloqué notamment par des plaintes pour cause de bruit lié à la circulation routière.



## **16 mai 2023**

En Suisse, les activités dans les villes et communes en lien avec la Smart City se multiplient depuis 2016. Plus de 50 villes et communes suisses se penchent activement sur le concept de développement «Smart City». Cela ressort du Swiss Smart City Survey 2022 établi par la ZHAW en partenariat avec l'Union des villes suisses.



# Culture

Message culture  
(prise de position):



Une offre culturelle large et variée contribue de manière déterminante à l'attractivité des villes et à la qualité de vie de leur population. Près de la moitié de l'argent dépensé par les collectivités publiques pour la culture provient des villes. Dans les villes, la culture revêt une importance particulière. L'Union des villes suisses s'implique auprès de diverses parties prenantes au niveau politique et spécialisé dans toute l'étendue thématique de la culture (allant de disciplines en particulier jusqu'au patrimoine culturel, en passant par la diversité et la participation culturelles, la culture du bâti et les activités socioculturelles, etc.).

## Message culture

Sur le plan de la politique culturelle, l'année dernière était placée sous le signe du message concernant l'encouragement de la culture 2025-2028. L'Union des villes suisses a rédigé une prise de position détaillée dans le cadre de la procédure de consultation. Elle salue l'intention du Conseil fédéral de se donner une nouvelle orientation stratégique, mais attire l'attention sur le risque que le cadre financier destiné à la concrétisation des mesures mises en perspective s'avère insuffisant. Les villes en tant qu'actrices clés s'impliquent dans la politique culturelle en mettant l'accent sur les points suivants: meilleure sécurité sociale des actrices et acteurs culturels, encouragement de nouvelles formes de production culturelle ainsi qu'une nouvelle stratégie relative au patrimoine culturel. Les instruments de promotion et les priorités tels qu'envisagés par la Confédération ont des répercussions sur les cantons et les villes. C'est pourquoi une bonne collaboration entre tous les échelons étatiques est décisive.



## RÉSEAU

### Conférence des villes en matière culturelle (CVC)

La CVC est une section de l'Union des villes suisses qui réunit les délégué-e-s municipaux à la culture de 34 villes. Elle traite des questions de politique culturelle, encourage l'échange d'expériences et la discussion entre les membres et leurs responsables culturels. Elle joue de ce fait un rôle clé, vu que c'est elle qui prépare, en accord avec l'Union des villes suisses, les objets du DCN au niveau technique. La CVC gère quatre ateliers pour artistes à l'étranger, à savoir à Gênes, à Belgrade, au Caire et à Buenos Aires.

En 2023 se sont tenues deux Conférences des délégué-e-s, dont celle du 4 mai a intégré dans son prolongement, pour la première fois, une rencontre avec les personnes en charge des affaires culturelles cantonales. Des ateliers ont été organisés sur les thèmes de la diffusion, de la sécurité sociale ainsi que sur la répartition des rôles et la subsidiarité. À l'avenir, une telle rencontre aura lieu chaque année. Les 16 et 17 novembre, la CVC s'est réunie à Schaffhouse. Lors de cette conférence, il a été décidé d'élaborer une charte destinée aux artistes travaillant au sein des ateliers à l'étranger. La CVC continuera en 2024 de soutenir le Forum Culture et économie. La Conférence des autorités du 30 juin à Berne, placée sous la direction du président de l'UVS Anders Stokholm, a notamment mis l'accent sur le message culture. La conférence a permis d'échanger avec les représentant-e-s cantonaux et la Taskforce Culture.





**«Nous favorisons les rencontres.»**

**Kirthana Wickramasingam, conseillère communale de Bulle**

## Consultations

**Ordonnance sur le cinéma:** En 2022, le peuple a adopté la modification de la loi sur le cinéma. Une année après, l'Union des villes suisses a remis sa réponse à la consultation sur les dispositions d'exécution de ladite loi. Les prestataires cinématographiques doivent désormais investir 4% de leur revenu brut dans la création cinématographique suisse, ce qui revient entre autres aussi à promouvoir l'industrie du film située dans les villes. L'Union des villes suisses soutient ce projet.

**Réforme de la loi sur le droit d'auteur:** L'Union des villes suisses se félicite de la révision mise en consultation par le Conseil fédéral en mai. Un objectif majeur de la réforme vise à ce que les entreprises de médias touchent des indemnités lorsque les services en ligne (notamment des moteurs de recherche) utilisent leurs contenus journalistiques. Les villes considèrent cette mesure comme indiquée, notamment la «participation équitable» des journalistes. Ces mesures renforcent les prestations journalistiques qui se sont retrouvées soumises à une pression financière et qui s'avèrent indispensables au bon fonctionnement de la démocratie.

## Dialogue culturel national (DCN)

Depuis 2011, le DCN est la plateforme nationale centralisée permettant à la Confédération, aux cantons, aux villes et aux communes d'échanger sur des questions relevant de la politique culturelle et de coordonner leurs activités. En 2023, deux rencontres du DCN ont eu lieu sur le plan technique et politique: au printemps, les rapports émanant des trois groupes de travail «Stratégie nationale relative au patrimoine culturel», «Rémunération appropriée des acteurs culturels» et «L'écologie dans le domaine culturel» étaient placés au centre des discussions. Lors de la seconde réunion en automne, les participant-e-s ont présenté les premiers résultats de la consultation relative au message culture 2025–2028. La nouvelle stratégie nationale relative au patrimoine culturel a en outre été présentée, qui est l'un des six champs d'action faisant également partie du message culture 2025–2028. ♦

A photograph of a park on a sunny day. In the foreground, two people are walking past, their figures blurred due to motion. The person on the left is wearing a dark jacket and yellow shoes, while the person on the right is wearing a light blue shirt and dark pants. In the middle ground, there is a modern wooden shelter with a flat roof and open sides. The shelter is situated on a grassy area. Several trees of various sizes are scattered throughout the park, including a tall, thin tree and a larger, fuller tree. In the background, a residential area with houses and a hillside are visible under a clear blue sky.

**18 juin 2023**

Oui à un impôt complémentaire et à une participation appropriée des villes. Le peuple suisse approuve l'imposition minimale de l'OCDE. L'Union des villes suisses s'est engagée afin que les villes se voient verser une part appropriée des recettes supplémentaires.





Beat Feurer, conseiller municipal de Bienne

«Cybersécurité: la seule sensibilisation ne suffit pas.»

# Autres thèmes

## Numérisation et Smart City

L'administration numérique suisse (ANS) détermine le pilotage et la coordination stratégiques des activités de numérisation de la Confédération, des cantons et communes. Elle existe depuis maintenant deux ans. Les villes sont bien intégrées à son travail et l'ANS participe régulièrement aux échanges avec le groupe de travail Numérisation. Les souhaits exprimés par les villes sont en règle générale pris en compte.

Le Service national des adresses (SNA) est un projet important pour les villes et les communes. Il est traité par le Parlement national depuis 2023. À la demande de l'UVS, de l'Association des Communes Suisses (ACS) et de l'Association suisse des services des habitants (ASSH), des auditions devant la Commission des ins-

titutions politiques ont eu lieu en octobre. L'échelon communal s'est ainsi vu offrir l'occasion d'attirer l'attention des parlementaires sur les revendications des villes. Celles-ci demandent une indemnisation financière pour le surcroît de travail qui résultera du nouveau système.

## Politique européenne

En décembre 2023, le Conseil fédéral a adopté le projet de mandat pour les négociations avec l'UE. Le mandat contient des lignes directrices en vue des négociations, au sujet desquelles l'Union des villes suisses prendra position en 2024. En 2023, la Suisse et l'UE étaient impliquées dans des entretiens exploratoires. Vu que les villes n'ont guère été associées à ce processus, l'Union des villes suisses s'est adressée au Conseil fédéral en mars 2023 en lui demandant d'engager sans tarder les négociations. Trois rencontres se sont ensuivies: des délégations de l'UVS ont rencontré la secrétaire d'État Livia Leu en juin 2023, le conseiller fédéral Ignazio Cassis en septembre et le secrétaire d'État suppléant Patric Franzen en décembre. Outre l'échange sur le fond, l'Union des villes suisses a obtenu l'assurance d'être à l'avenir régulièrement associée. ♦



## RÉSEAU

### Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)

La CDSVS est une section de l'Union des villes suisses. Elle s'adresse aux membres des gouvernements municipaux suisses responsables des domaines de la police et de la sécurité. Le Congrès sur la sécurité urbaine organisé chaque année est un rendez-vous fixe important dans l'agenda de la CDSVS. Il a eu lieu le 3 novembre avec pour thème les drogues. Outre le problème lié à la visibilité des personnes dépendantes du crack dans quelques villes, l'alcool, le cannabis et les drogues récréatives ont également été abordés lors du congrès.



## PUBLICATION

### Smart City Survey

L'UVS a soutenu les travaux relatifs au Smart City Survey 2022 de la ZHAW. Cette enquête a pour but d'évaluer l'état d'avancement actuel des smart cities, les tendances et les activités de mise en œuvre dans les villes et communes suisses.





## **31 août 2023**

Nouveaux besoins de la population, changement climatique, évolution démographique: les villes sont mises au défi pour assurer la qualité de vie de leurs habitant·e·s. C'est précisément sur de tels thèmes qu'ont porté les discussions des représentant·e·s des villes lors de la Journée des villes à Aarau.

# Relations publiques



## Newsletter

Dans sa newsletter, l'Union des villes suisses informe ses membres entre autres de ses positions politiques, des événements politiques, partage des nouvelles destinées au public spécialisé, annonce des manifestations et présente les dernières actualités de ses sections.



## «focus» – le magazine en ligne de l'Union des villes suisses

Un thème est exploré de manière approfondie par des expert-e-s et illustré par des exemples de bonnes pratiques et des interviews de membres de l'exécutif de villes membres.

Les thèmes 2023:

- 01/2023: Transports publics sans obstacles
- 02/2023: Politique du logement des villes
- 03/2023: Repenser la mobilité et l'espace public (édition de la Journée des villes)
- 04/2023: Gestion de crise
- 05/2023: Cybersécurité
- 06/2023: Culture et intégration



## Revue de presse quotidienne

En 2023, la revue de presse envoyée quotidiennement aux membres leur a fourni, comme chaque année, de nombreux articles de presse pertinents du point de vue des villes.



## Travail médiatique

L'UVS est l'interlocutrice pour les affaires urbaines également à l'égard des médias. Elle a publié 26 communiqués de presse. La base de données médiatiques «Swissdox» a recensé en 2023 près de 1000 mentions concernant «l'Union des villes suisses» ou «Schweizerischer Städteverband». Les demandes étaient variées sur le plan thématique, mais un sujet s'est démarqué:

- **Les zones 30** sont un sujet qui a intéressé les médias au plus haut point. Dans le cadre de la réforme de la loi sur la protection de l'environnement (LPE), l'Union des villes suisses a demandé davantage d'autonomie pour introduire des limitations de vitesse à 30 km/h (cf. chapitre Développement urbain); la Conférence des villes pour la mobilité (CVM) a publié un document de position (cf. chapitre Mobilité et transports).



## PUBLICATION

### Statistiques des villes suisses

La 84<sup>e</sup> édition de la publication «Statistiques des villes suisses» a mis l'accent sur le thème «Travail et rémunération». La publication a comme d'habitude été éditée en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.





### Manifestations

L'Union des villes suisses organise diverses manifestations ou est partenaire d'événements. Elle participe activement à des exposés ou à des tables rondes au cours desquels elle transmet son expertise au public intéressé. Les membres de l'Union des villes suisses bénéficient souvent de conditions préférentielles. En 2023, l'UVS a été partenaire ou sponsor d'un total de 16 manifestations telles que le Swiss Smart Govern-

ment Day, l'Aggloforum, les Journées suisses du logement et bien d'autres événements encore.

Le colloque «Info UVS», exclusivement destiné aux membres et gratuit pour eux, aborde des thèmes d'actualité de manière approfondie dans un cadre personnel. L'«Info UVS» a eu lieu le 11 décembre sur le thème «Un bon accompagnement des personnes âgées en ville» et fut un grand succès. ♦

**10** newsletters envoyées

**26** communiqués de presse

**358** revues de presse

**6** éditions du magazine  
en ligne «focus»



## **11 septembre 2023**

Date de publication de la dernière édition de la série de textes intitulée «Les 175 ans de la Constitution fédérale et le rôle des villes». Il s'agit d'une contribution de l'Union des villes suisses à l'occasion du jubilé des 175 ans d'existence de la Constitution fédérale. Des expert·e·s y mettent en lumière le rôle joué par les villes dans la fondation de la Suisse moderne.

# Défense des intérêts au niveau politique

L'Union des villes suisses représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines dans la politique fédérale. D'une part, elle entretient ses liens avec l'administration fédérale par de nombreuses rencontres avec des expert-e-s ou des responsables et, d'autre part, elle s'implique activement au sein du Parlement. Elle défend ses positions en adressant des courriers aux membres des commissions et du Parlement, en participant aux auditions des commissions consultatives et en entretenant des contacts personnels avec les parlementaires.

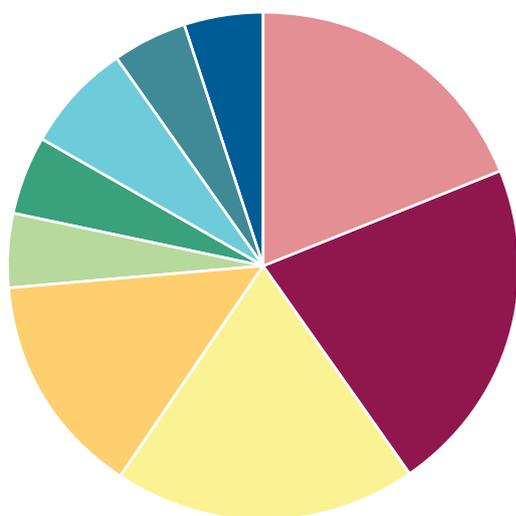
La «Table urbaine» est une réunion de représentant-e-s de l'UVS et de parlementaires. En 2023, elle a eu lieu durant la session de printemps et celle d'automne. L'Union des villes suisses a organisé, de concert avec l'Association des Communes Suisses, deux séances de l'Intergroupe parlementaire Politique communale, à savoir au printemps sur le contre-projet indirect concernant l'initiative sur la biodiversité et en septembre sur la pénurie de logements.

## Prévision de session

L'UVS a publié à l'intention des parlementaires, en vue des quatre sessions, une prévision de session qu'elle a également envoyée à ses propres membres, aux journalistes et à d'autres cercles intéressés. La prévision de session informe les membres du Parlement fédéral de la position de l'Union des villes suisses sur certains objets qui revêtent une importance pour la Suisse urbaine.

## Consultations

En 2023, l'Union des villes suisses a participé à 42 consultations au total. ♦



### Aperçu thématique des 42 consultations

- Finances et économie (8)
- Transports (9)
- Politique sociale et d'intégration (8)
- Énergie et environnement (6)
- Culture (2)
- Formation (2)
- Sécurité (3)
- Numérisation (2)
- Autres thèmes (2)





## **29 septembre 2023**

Lors du vote final, le Parlement adopte la loi fédérale relative à un approvisionnement sûr reposant sur des énergies renouvelables. L'Union des villes suisses s'est investie en sa faveur: afin de garantir l'approvisionnement en électricité sans compromettre les objectifs climatiques, il est nécessaire, notamment pour les villes, de promouvoir le développement substantiel des énergies renouvelables. La votation référendaire a lieu en 2024.

# L'UVS 2023

Podcast: «L'Union des villes dialogue»:



## Journée des villes à Aarau

L'un des temps forts de l'année de l'Union des villes suisses est la Journée des villes: outre l'assemblée générale formelle, cet événement offre chaque année l'occasion d'approfondir un thème avec le concours d'un grand nombre de spécialistes de haut vol. Cette manifestation, qui s'étend sur deux journées, permet en outre d'entretenir le réseau et de découvrir la ville d'accueil. L'édition 2023, placée sous le titre «Repenser la mobilité et l'espace public», a eu lieu le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre à Aarau.

Les représentant-e-s des villes et d'autres expert-e-s ont notamment échangé leurs points de vue sur la manière dont l'espace public pourrait être réaménagé. La confrontation des villes avec diverses exigences les amène à changer de perspective: les rues et les places ne sont plus orientées avant tout selon un mode de vie exclusivement axé sur la voiture ou considérées comme des voies de circulation, mais comme des lieux dont les fonctions sont avant tout dédiées à l'être humain qui y exerce des activités sociales, culturelles et économiques. La transformation de l'espace public nécessite une volonté créative de la part des villes et un changement des processus de planification. Parmi les invités figurait entre autres le conseiller fédéral Albert Rösti.



## PUBLICATION

### Les 175 ans d'existence de la Constitution fédérale

En 2023, la Constitution fédérale a célébré ses 175 ans d'existence. À cette occasion, l'Union des villes suisses a produit une série de six textes. Des expertes et experts ont mis en lumière l'important rôle joué par les villes dans la fondation de l'État fédéral moderne et dans l'évolution de la Suisse.



## Podcast: L'Union des villes dialogue

En 2023, l'Union des villes suisses a lancé le podcast «L'Union des villes dialogue». Les quatre premiers épisodes étaient placés sous le titre «À l'écoute des agglomérations». Animés par Nicoletta Cimmino, ces épisodes ont porté sur des entretiens avec des personnalités du monde politique et scientifique ainsi que de l'aménagement du territoire – et issues du cœur de la société.

- **Épisode 1 avec Philippe Koch**, professeur à la ZHAW, spécialisé en politique de la ville et processus urbains: Que sont les agglomérations? (en allemand)
- **Épisode 2 avec Ariane Widmer**, urbaniste cantonale à Genève: La question de l'aménagement du territoire dans les agglomérations
- **Épisode 3 avec Thomas Iten**, maire d'Ostermundigen: Habiter en agglomération? (en allemand)
- **Épisode 4 avec Benoît Ziegler**, ingénieur en transports SVI: Mobilité dans les agglomérations

## Un membre du comité devient conseiller fédéral

En décembre 2023, l'Union des villes suisses a pu féliciter Beat Jans, ancien membre du comité et président du gouvernement de Bâle-Ville, de son élection au Conseil fédéral. L'Union des villes suisses lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

## Mutations à la direction

En mai 2023, Flora Senften a repris la direction de projet du Réseau Quartiers Vivants, succédant à Dominik Blumenthal. Dans cette fonction, elle est également responsable des thèmes du développement des quartiers et de l'habitat. ♦

# Réseau

L'Union des villes suisses offre à ses membres une palette large et variée de plateformes permettant de mener des échanges sur des thématiques spécialisées ou de s'engager politiquement.

## Sections

En leur qualité d'organisations juridiquement autonomes, les sections de l'Union des villes suisses se penchent sur des problématiques spécifiques à leurs domaines de compétences respectifs. Elles élaborent p. ex. des bases techniques et des prises de position politiques et s'impliquent activement dans le processus politique, en accord avec l'UVS.

- Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)
- Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)
- Association suisse Infrastructures communales (ASIC)
- Initiative des villes pour la formation
- Initiative des villes pour la politique sociale
- Conférence des villes pour la mobilité (CVM)
- Conférence des villes en matière culturelle (CVC)

## Commissions et groupes de travail

Les commissions et groupes de travail permanents (GT) de l'Union des villes suisses permettent de se forger une opinion en interne et de favoriser les échanges de vues et d'expériences entre les membres de l'association. Ils se composent de membres responsables des exécutifs ou de spécialistes administratifs des villes membres.

- GT Numérisation
- GT Géoinformation UVS
- GT Communication
- GT Prévention et lutte contre la radicalisation et l'extrémisme
- GT Délégué.e.s des villes à l'intégration
- GT Vie nocturne urbaine
- GT Urbanisme
- Commission de politique énergétique et climatique
- Groupe d'experts des ingénieurs des villes et des communes
- Réseau Suisse des villes amies des aîné.e.s
- Réseau Quartiers Vivants
- Communauté d'intérêts des grandes villes-centres
- Commission statistique
- Centre de l'espace public (CEP) ♦

# Organes

## Comité

<b>Anders Stokholm</b>	Président, maire de Frauenfeld
<b>Sami Kanaan</b>	Vice-président, conseiller administratif de Genève
<b>Corine Mauch</b>	Vice-présidente, maire de Zurich
<b>Bruno Arrigoni</b>	Syndic de Chiasso
<b>Barbara Horlacher</b>	Maire de Brugg
<b>Grégoire Junod</b>	Syndic de Lausanne
<b>Michael Künzle</b>	Maire de Winterthur
<b>Philipp Kutter</b>	Maire de Wädenswil
<b>Raphael Lanz</b>	Maire de Thoune
<b>Urs Marti</b>	Maire de Coire
<b>Franziska Stadelmann</b>	Présidente de MuttENZ
<b>Thierry Steiert</b>	Syndic de Fribourg
<b>Philippe Varone</b>	Président de Sion
<b>Alec von Graffenried</b>	Maire de Berne
<b>Mélanie Wyss</b>	Syndique de Morges

## Direction

<b>Martin Flügel</b>	Directeur
<b>Véronique Bittner-Priez</b>	Vice-directrice, politique énergétique et climatique
<b>Monika Litscher</b>	Vice-directrice, développement urbain
<b>Dominik Bela Ribeiro</b>	Stagiaire
<b>Nathanaël Bruchez</b>	Politique des transports, numérisation
<b>Franziska Ehrler</b>	Questions sociales
<b>Michael Felber</b>	Politique financière et économique
<b>Christina Grab</b>	Administration
<b>Valeria Lucentini</b>	Politique culturelle, statistiques
<b>Marc Moser</b>	Communication
<b>Maja Münstermann</b>	Administration
<b>Barbara Santschi-Hutzli</b>	État-major de direction, développement territorial
<b>Flora Senften</b>	Réseau Quartiers Vivants, espace public

## Organe de contrôle

<b>Blaser Treuhand SA</b>	Berne
---------------------------	-------

État au 31 décembre 2023



## **24 octobre 2023**

Le premier épisode du podcast «L'Union des villes dialogue» est publié. L'Union des villes suisses a produit une série de quatre épisodes pilotes intitulée «À l'écoute des agglomérations».

# Comptes annuels

## Compte de résultat

	2023		2022	
	CHF	%	CHF	%
<b>Recettes</b>				
Cotisations des membres	2 210 820.80		2 161 662.20	
Contributions aux frais administratifs	198 966.20		198 966.20	
Projets et autres recettes	190 222.20		193 457.84	
<b>Total recettes</b>	<b>2 600 009.20</b>	<b>100</b>	<b>2 554 086.24</b>	<b>100</b>
<b>Charges</b>				
Comité / séances / commissions	106 770.94	-4,1	104 047.90	-4,1
Charges de biens et services	792 889.45	-30,5	801 482.56	-31,4
Charges de personnel	1 719 760.10	-66,1	1 664 723.47	-65,2
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-2 619 420.49</b>	<b>-100,7</b>	<b>-2 570 253.93</b>	<b>-100,6</b>
Résultat extraordinaire	9 867.20	0,4	22 897.15	0,9
<b>Résultat annuel</b>	<b>-9 544.09</b>	<b>-0,4</b>	<b>6 729.46</b>	<b>0,3</b>

## Bilan

	2023		2022	
	CHF	%	CHF	%
<b>ACTIFS</b>				
<b>Fonds de roulement</b>				
Liquidités	284 663.20		2 980 932.86	
Créances sur livraisons / prestations	9 569.47		2 000.00	
Autres créances à court terme	71 015.37		71 179.97	
Compte de régularisation actif	81 673.46		76 770.00	
	<b>446 921.50</b>	<b>13,9</b>	<b>3 130 882.83</b>	<b>97,9</b>
<b>Fortune de placement</b>				
Placements financiers	2 765 976.95		65 749.45	
Immobilisations corporelles	1.00		2.00	
	<b>2 765 977.95</b>	<b>86,1</b>	<b>65 751.45</b>	<b>2,1</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>3 212 899.45</b>	<b>100</b>	<b>3 196 634.28</b>	<b>100</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Capitaux étrangers</b>				
Dettes sur livraisons / prestations	96 368.75		33 931.79	
Autres dettes à court terme	220 715.76		243 994.81	
Passifs transitoires	113 624.25		103 972.90	
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>430 708.76</b>		<b>381 899.50</b>	
Dépenses de matériel retenues	1 313 000.00		1 336 000.00	
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>1 313 000.00</b>		<b>1 336 000.00</b>	
	<b>1 743 708.76</b>	<b>54,3</b>	<b>1 717 899.50</b>	<b>53,7</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 469 190.69</b>	<b>45,7</b>	<b>1 478 734.78</b>	<b>46,3</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>3 212 899.45</b>	<b>100</b>	<b>3 196 634.28</b>	<b>100</b>

## Annexe

### A) Principes appliqués lors de l'établissement des comptes annuels:

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec la loi suisse, en particulier avec les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962).

### B) Ventilation et précisions concernant les postes du compte de résultat et du bilan:

Notre compte de résultat ainsi que notre bilan sont structurés de manière détaillée et tous les postes essentiels y sont explicitement indiqués.



BLASER  
TREUHAND  
BERN

**Schweizerischer Städteverband**  
Monbijoustrasse 8  
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG  
SCHWARZENBURGSTR. 265  
CH-3056 KÖNIG BERN

Telefon 031 372 11 11  
Telefax 031 371 45 18  
bb@treuhandbern.ch  
www.treuhandbern.ch

Köniz, 30. April 2024

**Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision**  
an die Delegiertenversammlung des Schweizerischen Städteverbandes, Bern.

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Schweizerischen Städteverbandes für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen. Eine Mitarbeitende unserer Gesellschaft hat im Berichtsjahr bei der Durchführung mitgewirkt. An der eingeschränkten Revision war Sie nicht beteiligt.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.



**Roger Nietlisbach**  
Dipl. Wirtschaftsprüfer  
Zugel. Revisionsexperte  
Leitender Revisor



**Jürg Zahler**  
Dipl. Experte in  
Rechnungslegung  
und Controlling  
Zugel. Revisionsexperte

Beilage Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischer  
Treuhanderverbandes  
TREUHAND | SUISSE

**6 décembre 2023**

Le Conseil des États s'est penché sur l'un des objets majeurs de l'année, à savoir la loi sur la protection de l'environnement. Les villes s'emploient afin que le bruit soit réduit à la source. Cela permet de faire progresser le développement urbain sans porter atteinte à la qualité de vie.



# Membres

Aarau  
Adliswil  
Aesch BL  
Affoltern am Albis  
Aigle  
Altdorf  
Altstätten  
Amriswil  
Appenzell  
Arbon  
Arosa  
Baden  
Bâle  
Bassersdorf  
Bellinzone  
Berne  
Berthoud  
Bienne  
Binningen  
Birsfelden  
Brigue-Glis  
Brugg  
Buchs SG  
Bülach  
Bulle  
Bussigny  
Carouge  
Chiasso  
Coire  
Delémont  
Dietikon  
Dübendorf  
Emmen  
Frauenfeld  
Fribourg  
Freienbach  
Genève  
Gland  
Glaris  
Gossau SG  
Granges  
Herisau  
Horgen  
Illnau-Effretikon  
Interlaken  
Ittigen  
Kloten

Köniz  
Kreuzlingen  
Kriens  
Küsnacht ZH  
La Chaux-de-Fonds  
La Neuveville  
La Tour-de-Peilz  
Lancy  
Langenthal  
Lausanne  
Le Grand-Saconnex  
Le Locle  
Lenzburg  
Liestal  
Locarno  
Lucerne  
Lugano  
Lyss  
Martigny  
Meilen  
Meyrin  
Monthey  
Montreux  
Morat  
Morges  
Moutier  
Münsingen  
Muttenz  
Neuchâtel  
Nyon  
Olten  
Onex  
Opfikon  
Ostermundigen  
Payerne  
Plan-les-Ouates  
Prilly  
Pully  
Rapperswil-Jona  
Regensdorf  
Reinach BL  
Renens VD  
Rheinfelden  
Riehen  
Romanshorn  
Rorschach  
Rüti ZH

Saint-Gall  
Saint-Moritz  
Sarnen  
Schaffhouse  
Schlieren  
Schwyz  
Sierre  
Sion  
Soleure  
Spiez  
Stäfa  
Steffisburg  
Sursee  
Thalwil  
Thoune  
Urdorf  
Uster  
Uzwil  
Vaduz  
Vernier  
Versoix  
Vevey  
Villars-sur-Glâne  
Wädenswil  
Wallisellen  
Weinfelden  
Wettingen  
Wetzikon ZH  
Wil SG  
Willisau  
Winterthur  
Wohlen  
Worb  
Yverdon-les-Bains  
Zofingue  
Zoug  
Zuchwil  
Zurich

Association des président-e-s  
de communes du canton de Zurich  
(sans droit de vote)

Association Cité de l'énergie  
(membre donateur)

